

# RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOP ELITE REGIONAL BENJAMIN ET MINIME

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Cette compétition, sous forme de tournoi de sélection ~~réserve~~ s'adressant principalement aux joueurs benjamins et minimes, disputée en simple dame et simple homme, a été créée lors de la saison 2014-2015 avec comme objectif de faciliter l'identification des meilleurs joueurs régionaux et d'en esquisser une hiérarchie pouvant faciliter les sélections à certaines épreuves ainsi qu'aux stages de Ligue organisés pendant la saison.

## 1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1 Le Top Elite Régional Benjamin et Minime se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.2 Toute personne présente dans l'enceinte du gymnase ne respectant pas les consignes sanitaires, dont le port du masque, se verra exclue du bâtiment par le juge-arbitre de la compétition.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence joueur et ne pas être suspendu à la date de la compétition.
- 1.4 Les décisions du Juge-Arbitre sont sans appel et il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2. Le Juge Arbitre saisit son rapport directement dans Poona après la compétition.
- 1.5 Les résultats du tournoi doivent être saisis sur Poona par le GEO après la compétition.

## 2. SÉRIES ET TABLEAUX

- 2.1 Le Top Elite Régional Benjamin et Minime est une compétition régionale qui s'adresse aux meilleurs joueurs d'Ile-de-France des catégories « minibad », « poussin », « benjamin » et « minime ».
- 2.2 Les séries proposées sont : « benjamin » et « minime » uniquement en simple. Les joueurs poussins et minibad sont autorisés à participer à la compétition suivant certaines conditions. (voir l'article 2.3.1 et 2.3.2)
- 2.3 Sélection de participants :
  - 2.3.1 Les joueurs et joueuses convoqués par la Délégation pour l'Accès au Haut-Niveau de la Ligue Ile-de-France pour figurer dans la compétition benjamin sont :
    - Les 10 premiers garçons et les 10 premières filles du CPPH du 4ème jeudi avant la compétition en simple dans les catégories poussins et benjamins confondus.
    - Les 2 joueurs et les 2 joueuses nommés par la Commission de sélection rattachée au secteur d'Accès au Haut Niveau. Des joueurs ou des joueuses minibad ou poussins pourront être sélectionnés à ce titre.
  - 2.3.2 Les joueurs et joueuses convoqué(e)s par la Délégation pour l'Accès au Haut-Niveau de la Ligue Ile-de-France pour figurer dans la compétition minime sont :
    - Les 10 premiers garçons et les 10 premières filles du CPPH du 4ème jeudi avant la compétition en simple.

- Les 2 joueurs et les 2 joueuses nommés par la Commission de sélection rattachée au secteur d'Accès au Haut Niveau. Des joueurs ou joueuses poussins ou benjamins pourront être sélectionnés à ce titre.
- 2.4 Dans la mesure du possible des remplaçants pourront être désignés pour faire face aux forfaits après le tirage au sort.
- 2.5 Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de 4 inscrits.
- 2.6 La Commission Sportive Régionale, en accord avec le Juge Arbitre de la compétition et selon les impératifs techniques des structures accueillant la compétition, se réserve le droit de changer le mode d'élimination en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux.
- ~~2.7 Lors du Top Elite, dans la mesure du possible, des phases de consolante seront organisées afin d'obtenir un classement intégral des joueurs présents.~~

### **3. INSCRIPTIONS**

- 3.1 La date du tirage au sort est fixée sept jours (J-7) avant le début de la compétition. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour la désignation des têtes de série. En raison de la date de cette compétition, à titre exceptionnel, la prise de licences devra être faite et validée au plus tard sept jours (J-7) avant la compétition.
- 3.2 La sélection des participants est déterminée à l'article 2.3.
- 3.3 A compter de la saison 2019-2020, en raison de la réforme de l'architecture de l'Accès au Haut Niveau, le Top Elite Régional à lieu une fois dans la saison, et se déroule sur une journée de 9h à 18h.

### **4. FORFAITS**

- 4.1 Tout joueur participant au Top Elite Régional Benjamin et Minime doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.
- si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli.

### **5. DÉROULEMENT**

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel aux Comités Départementaux et seront disponibles sur le Badnet de la Ligue en ligne. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Les joueurs ou leur responsable nommé par le Club ou le Comité Départemental doivent venir pointer à la table de pointage dès leur arrivée dans le gymnase et ce, tous les jours où ils sont convoqués. En cas de retard, le joueur ou le responsable doivent contacter les organisateurs sous peine que le joueur concerné soit déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au Juge Arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du Juge Arbitre muni d'un justificatif écrit.

- 5.5 Les volants sont fournis par la LIFB.
- 5.6 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Les matches se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au Juge Arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office. Certains matches pourront être arbitrés par des officiels qui participent à un stage de validation.
- 5.8 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **5 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- ~~5.9 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute sauf au service où il sera let une fois.~~
- 5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.12 La participation au Top Elite Régional Benjamin et Minime requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.13 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).
- 5.14 Les joueurs doivent être accompagnés d'un responsable majeur nommé par le Club ou le Comité Départemental du joueur. Ce responsable doit être présent impérativement durant toute la compétition sous peine d'exclusion des joueurs.